



GOOD MORNING EUROPE

Séjours Au Pair

Millepertuis E3 - 91940 Les Ulis

Tél. : + 33 (0)6 62 84 54 95

aupair@good-morning-europe.com

www.good-morning-europe.com

Depuis plus de 20 ans pour un échange culturel réussi

Véritable équipe professionnelle, GOOD MORNING EUROPE s'engage à trouver pour vous et votre famille la jeune personne au pair qui vous conviendra le mieux. Votre dossier sera géré de manière personnelle, l'écoute et la communication sont au cœur de nos priorités.

Nous vous proposons des anglophones, hispanophones et des personnes parlant français de toutes nationalités. Afin d'effectuer votre sélection en toute tranquillité et pour permettre à la candidate d'obtenir son visa, nous vous conseillons de faire votre demande 8 à 12 semaines avant la date d'accueil souhaitée (prévoir votre demande 4 à 5 mois à l'avance est encore mieux).

Nous pouvons également vous proposer, dans la mesure du possible, des candidates déjà sur place afin que vous puissiez les rencontrer, si elles correspondent à vos critères. Ces candidates sont arrivées en France car elles préfèrent rencontrer leur future famille d'accueil ou tout simplement car elles souhaitent renouveler l'expérience au pair pendant une année.

Comprenant que vous souhaitez vous sentir totalement rassurés avant de confier vos enfants à un(e) inconnu(e), nous exigeons de nos agences partenaires à l'étranger un recrutement très rigoureux et un entretien avec chaque candidat(e). Les candidat(e)s doivent fournir un dossier complet contenant fiche d'inscription, lettre de motivation, certificat médical, recommandations, extrait de casier judiciaire et autres documents officiels vérifiés. Ce dossier est soigneusement étudié par nos soins avant de vous être transmis. Après avoir accueilli votre au pair, nous vous proposons une période d'essai de quatre semaines avec la personne.

Nos 20 ans d'expérience en tant qu'agence et nos expériences personnelles en tant que « au pair » et « famille d'accueil » nous donnent une excellente compréhension de vos besoins et attentes.

Pourquoi passer par GOOD MORNING EUROPE ?

Contrairement à un simple site de recrutement sur Internet, GOOD MORNING EUROPE s'engage sur :

- ✓ Une sélection rigoureuse des candidat(e)s et des familles d'accueil
- ✓ Un travail régulier avec des partenaires étrangers qui se chargent dans leur pays, non seulement de valider les dossiers (vérification des références, interviews physiques, tests psychologiques dans certains cas, élaboration du dossier, etc.) mais aussi de s'assurer que l'au pair respecte la réglementation imposée par notre agence
- ✓ Une information maximale à l'attention du candidat avant son départ et pour la famille d'accueil avant l'arrivée de l'au pair
- ✓ Une médiation en cas de mésentente et remplacement de l'au pair le cas échéant
- ✓ Une liste d'écoles dispensant des cours de langues en France
- ✓ Un soutien lors des démarches administratives à accomplir
- ✓ Une proposition d'assurance spéciale au pair
- ✓ Un Welcome Pack afin de faciliter l'intégration de l'au pair : livret d'accueil, liste des au pairs, événements pour les au pairs (weekends, brunchs, etc.)

Le statut « au pair » est considéré par l'URSSAF comme « stagiaire aide familial étranger ». Cependant, le terme ne figure pas dans l'*Accord européen sur le placement au pair* et nous continuons à utiliser le terme « au pair ». Une jeune personne au pair est âgée de 18 à 29 ans. Elle peut s'occuper des enfants et participer aux tâches ménagères légères à concurrence de 30 heures par semaine avec une rémunération minimum de 80€ par semaine ainsi que la prise en charge du coût des transports à son école de langue (Pass Navigo, tickets de transport ou essence).



Afin de vous garantir un placement de 6 à 12 mois, GOOD MORNING EUROPE s'engage à remplacer votre jeune personne au pair dans l'éventualité d'un départ anticipé durant les trois premiers mois du placement, sans aucun frais supplémentaire et dans la mesure où vous avez respecté les obligations d'une famille d'accueil envers l'au pair. Nous vous prions de bien vouloir lire attentivement les conseils de GOOD MORNING EUROPE.

Les conseils et règles de GOOD MORNING EUROPE

Le secret d'un placement réussi est une bonne collaboration entre parents et au pair, ainsi que beaucoup de communication. En aucun cas vous ne devez considérer l'au pair comme un(e) employé(e) et en aucun cas la personne au pair ne doit considérer son séjour en France comme des vacances, ce qui lui est clairement expliqué au moment de son entretien. Elle s'attendra à être traitée comme un membre de votre famille, et en retour elle respectera les habitudes, le mode de vie et l'autorité de sa famille-hôtesse.

Pour faciliter l'adaptation de votre au pair, nous vous conseillons de prévoir au moins un après-midi avec elle/lui pour discuter :

- De votre mode de vie : vos habitudes, vos façons de faire,
- De son travail avec les enfants : tâches, activités, devoirs, vacances,
- Des aspects pratiques de sa vie chez vous : l'argent de poche, les repas, le repassage, l'accès aux machines de la maison, Internet, le téléphone portable, etc.

Dès vos premiers échanges, nous vous conseillons de l'informer de son emploi du temps chez vous, de façon à ce qu'elle puisse prendre les dispositions nécessaires pour ses cours. Au cas où l'au pair devrait s'occuper des enfants à plein temps durant les vacances scolaires ou lors de maladie, son argent de poche sera augmenté en conséquence.

Si vous partez en vacances sans elle, elle devra quand même être rémunérée et nourrie. Si c'est l'au pair qui décide de partir en vacances, elle ne sera pas rémunérée. Suivant la législation, un(e) au pair a droit à 1 semaine de vacances rémunérée pour 6 mois de séjour.

Obligations de la famille d'accueil

Nourriture et logement : Vous devez mettre à disposition de votre au pair une chambre particulière, afin qu'elle y trouve une certaine indépendance, et également assurer tous ses repas, même pendant les weekends et les vacances.

Aménagement des horaires : Votre au pair doit pouvoir bénéficier d'un temps suffisant pour suivre des cours de langues (10 heures de présence obligatoires par semaine) en plus d'une journée de repos minimum hebdomadaire, de préférence le weekend, et d'un weekend complet par mois afin de pouvoir profiter de notre pays. Il est préférable, dans un premier temps, de fournir à votre au pair un emploi du temps strict (planning joint) afin de l'aider à s'adapter à son environnement. Un emploi du temps clair permet à l'au pair de se rassurer sur ses tâches. Ne vous attendez pas à ce que votre au pair soit en mesure de faire preuve d'initiative dès les premiers jours, il/elle doit faire face au choc culturel et à l'éloignement familial.

Argent de poche : L'au pair doit recevoir à titre d'argent de poche une certaine somme qui ne constitue pas à proprement parler un salaire. Le montant de l'argent de poche varie entre 80€ et 100€ par semaine. La famille d'accueil doit aussi assurer les frais de transport pour que l'au pair puisse se rendre à ses cours. Les cours de français sont à la charge de l'au pair.



Les services de GOOD MORNING EUROPE

Le Welcome Pack : Dès son arrivée en France, votre au pair recevra un « Welcome Pack » comprenant des renseignements sur l'agence, des informations utiles à propos des formalités administratives à accomplir, des renseignements généraux sur la France et la vie française, une liste des au pairs actuellement en poste et un texte sur l'essentiel à savoir pour que son adaptation au sein de votre famille se passe bien.

Assurances et frais médicaux : Nous vous envoyons dès l'ouverture de votre dossier, les brochures d'assurances que nous recommandons. Cela est toujours rassurant de savoir que les risques impliqués par un « placement au pair » peuvent être assurés par une société privée à des tarifs intéressants, tant pour la famille d'accueil que pour la jeune personne au pair. L'avance des frais médicaux tout au long de son séjour reste à la charge de la famille d'accueil.

Service Administratif : GOOD MORNING EUROPE vous guide pour tout. A chaque étape, vous recevrez une lettre explicative vous guidant dans la procédure à suivre et nous interviendrons éventuellement en cas de souci. En ce qui concerne l'école de langue, pour certains cas, nous sommes en mesure de vous proposer une école de langue testée.

Nous nous chargerons aussi, en collaboration avec vous, de l'organisation de l'arrivée de votre au pair. A son arrivée vous recevrez, comme votre au pair, un « Welcome Pack spécial famille ». Ce pack contient d'une part un résumé de nos 20 années d'expérience (comment intégrer votre au pair, les erreurs à éviter, ...) mais aussi un récapitulatif des démarches à effectuer à l'arrivée de votre au pair et de vos obligations (DIRECCTE, URSSAF, CPAM, etc.).

Déclaration URSSAF et CPAM : Retrouvez toutes les informations légales sur les obligations des familles sur le site Internet de l'URSSAF :

http://www.urssaf.fr/profil/particuliers/stagiaire_etranger/vos_salaries__vos_cotisations/infos_pratiques_01.html

Frais de début de contrat (outre les frais de notre agence, vous devez prévoir) :

- L'envoi par la poste en A/R des documents à votre DDTE
- L'envoi des documents à votre au pair (candidat(e) hors CEE) - ce coût varie en fonction de l'urgence de votre demande. Un recommandé International coûte moins de 10€, un envoi en express via un transporteur privé peut vous revenir à plus de 120€. Une fois de plus, prévoir votre demande 4 à 5 mois à l'avance est avantageux.
- Assurance privée (tarifs sur demande, comptez entre 25€ et 39€ par mois)
- Pour les familles de province, si vous ne pouvez pas aller chercher votre au pair à Paris - participation au billet de train Paris / votre domicile (cette participation n'est pas obligatoire mais fortement recommandée)
- Quelques heures de conduite en auto-école afin de vous assurer de la sécurité de vos enfants.

Coût mensuel de votre au pair (outre les frais tels que nourriture et hébergement, vous devez prévoir) :

- Son argent de poche d'un minimum de 80€ par semaine (soit environ 360€/mois)
- Les frais de transports à son école de langue
- Participation aux frais de cours de Français si la seule école disponible sur votre secteur propose des tarifs supérieurs à 6€/heure
- Les charges URSSAF (environ 190€/mois, payables chaque trimestre).

Comment vous inscrire

Afin de cibler au mieux votre demande, merci de répondre à toutes les questions posées dans le formulaire ci-joint. Vos réponses permettront d'orienter au mieux nos recherches et ainsi de trouver pour vous et votre famille l'au pair qui vous correspondra.



Veillez nous renvoyer le formulaire d'inscription dûment complété, accompagné de :

1. Un exemplaire des conditions d'adhésion daté et signé (veillez en conserver un exemplaire)
2. Un exemplaire du bulletin d'adhésion accompagné des 3 chèques à l'ordre de GOOD MORNING EUROPE
3. Une lettre de présentation de votre famille (vos passions, votre style de vie, vos attentes, etc.)
4. Des photos de vos enfants, de toute la famille, de votre habitation si possible.

Tarifs

Nos frais d'adhésion sont encaissables à réception de votre dossier et non remboursables.
 Nos frais de placement sont encaissables à la confirmation de placement d'un(e) candidat(e).
 Nos frais de suivi sont encaissables à l'arrivée de votre au pair.

Vous souhaitez accueillir un(e) au pair pour une durée de :	Frais d'adhésion	Frais de placement	Frais de suivi
1 ou 2 mois l'été	90€	190€	190€
3 à 12 mois	90€	280€	280€
Frais supplémentaires pour l'accueil d'un(e) candidat(e) anglophone ou européen(ne) : 150€			

Service Pre-Match : Vous connaissez le/la jeune que vous souhaitez accueillir, nous pouvons vous aider dans vos démarches de régularisations auprès des autorités françaises et assurer le suivi pendant le séjour.

Vous souhaitez accueillir un(e) au pair que vous connaissez pour une durée de :	Frais d'adhésion	Frais de placement	Frais de suivi
1 ou 2 mois l'été	90€	95€	190€
3 à 12 mois	90€	140€	280€

Prolongation : Vous décidez d'un commun accord avec l'au pair de prolonger son séjour au sein de votre famille. Nous vous aidons pour les démarches administratives.

Vous souhaitez prolonger le séjour de votre aupair pour une durée :	Frais d'adhésion	Frais de placement	Frais de suivi
Inférieure à 6 mois	90€	95€	95€
Supérieure à 6 mois	90€	140€	140€

Dès réception de votre dossier par courrier, nous vous contactons par téléphone afin de faire un point ensemble et de vous présenter les premières candidatures.

Nous nous tenons à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire. Veuillez recevoir, Madame, Monsieur, nos plus cordiales salutations.

L'équipe GOOD MORNING EUROPE

A noter : GOOD MORNING EUROPE est une petite agence à taille humaine qui ne fait pas de publicité... La plupart de nos familles proviennent de clients satisfaits ☺ Si vous-mêmes conseillez notre agence à deux familles, GOOD MORNING EUROPE vous offre les frais d'adhésion de votre prochaine au pair !



GOOD MORNING EUROPE

Séjours Au Pair

Millepertuis E3 - 91940 Les Ulis

Tél. : + 33 (0)6 62 84 54 95

aupair@good-morning-europe.com

www.good-morning-europe.com

Formulaire d'inscription pour l'accueil d'un(e) au pair

Merci d'indiquer dans le cadre ci-dessous le NOM sous lequel vous souhaitez que votre dossier soit classé. Ce point est très important lorsqu'une famille comporte deux patronymes.

--

Vous souhaitez accueillir un(e) au pair au plus tôt le _____ et au plus tard le _____.
 Pour une durée de séjour d'un minimum de _____ mois et d'un maximum de _____ mois.

Les parents

	MERE	PERE
NOM		
PRENOM		
AGE		
NATIONALITE		
LOISIRS / HOBBIES		
LANGUES PARLEES		
FUMEUR		
PROFESSION		
ABSENCES DU DOMICILE (déplacements, séparation, etc. ...)		
TELEPHONE PORTABLE		
EMAIL PERSO		
HORAIRES DE TRAVAIL		
TELEPHONE BUREAU		
EMAIL BUREAU		

Les enfants

	1 ^{er} enfant	2 ^{ème} enfant	3 ^{ème} enfant	4 ^{ème} enfant	5 ^{ème} enfant
PRENOM					
DATE DE NAISSANCE					
SEXE					
LOISIRS					
CLASSE					
SANTE (allergies, traitement, ...)					
LANGUES PARLEES					
DIVERS					

Une naissance est-elle attendue ? _____.



Votre domicile

Adresse complète de votre domicile :

Vous habitez :

- Une maison particulière
- Avec jardin

- Un appartement
- Avec piscine

Nombre de pièces : _____

Nombre de salles de bains : _____

- Lave-linge
- Sèche-linge
- Lave-vaisselle
- Accès Internet

Employez-vous une femme de ménage ?

Non

Oui, ___h/semaine.

Employez-vous une autre personne pour les enfants ?

Non

Oui (statut : _____)

Avez-vous des animaux ?

Non

Oui : _____

Votre localisation géographique

Vous habitez :

- Une grande ville
- Une petite ville
- Une banlieue d'une grande ville
- Un village
- A la campagne

Merci de décrire votre environnement (commerces, associations culturelles et sportives, etc...) :

Distance de votre domicile :

- La/les ville(s) les plus proches (noms, distance) :

- Les commerces (nature, distance) :

- L'école de langues (nom, distance) :

- Métro (station, ligne, distance) :

- Bus (arrêt, ligne, distance) :

- Gare SNCF (nom, distance) :



Aéroport (nom, distance) :

Logement de l'au pair

3

Vous mettrez à la disposition de votre au pair :

Une chambre dans votre logement

Un logement indépendant

Salle de bains :

A partager avec la famille

A partager avec les enfants

Individuelle

Votre au pair pourra-t-elle utiliser :

Le téléphone :

Oui, _____

Non, _____

L'accès Internet :

Oui, _____

Non, _____

Autre :

Votre au pair - son profil

Merci de répondre très précisément à la question suivante.

Sachez que les jeunes avec permis de conduire et expérience de la conduite sont moins nombreux. Notez que vous devrez financer à l'au pair deux heures de conduite en auto-école à son arrivée et assurer tous les risques auprès de votre assurance automobile.

Désirez-vous un(e) au pair sachant conduire ?

Non.

Oui, c'est indispensable, pour véhiculer les enfants au quotidien.

Oui, c'est préférable, pour véhiculer les enfants occasionnellement.

Oui, c'est préférable, mais uniquement pour ses déplacements personnels.

Si oui, aura-t-elle/il ?

Une voiture à sa disposition

L'utilisation de la voiture familiale

Accepteriez-vous un garçon ?

Oui

Non

Pourquoi pas

Accepteriez-vous un(e) candidat(e) fumeur(se) ?

Oui

Non

Pourquoi pas

Désirez-vous qu'il/elle sache nager ?

Oui

Non

Peu importe

Accepteriez-vous un(e) candidat(e) végétarien(ne) ?

Oui

Non



Avez-vous une préférence concernant la provenance de votre au pair (pays, continent, ou langue parlée) ?*

* La demande d'un(e) candidat(e) au pair anglophone ou européen(ne)s fera l'objet de frais supplémentaires s'élevant à 150€, encaissés à confirmation du placement. Nous vous rappelons que nous tiendrons compte de vos préférences mais ne pouvons en aucun cas garantir une nationalité particulière. Notre priorité est de sélectionner l'au pair qui saura bien s'occuper de vos enfants.

Comment serait votre au pair idéal(e) ?

Votre au pair - son travail

L'au pair doit principalement s'occuper des enfants. Cependant vous pouvez lui demander de vous seconder quelques heures par semaine dans les tâches ménagères du quotidien. L'au pair ne devra ni rentrer dans votre chambre ni effectuer le travail d'une femme de ménage.

Nombre d'heures de travail par semaine _____

Jours de repos _____

Argent de poche par semaine (en espèces chaque vendredi soir) _____

Votre participation au cours de langue par mois (obligatoire si le coût des cours dépasse la moitié du montant de l'argent de poche) : _____

Autres avantages (téléphone portable, accès Internet, etc...) :

Les tâches en relation directe avec vos enfants - votre au pair devra :

- | | | | |
|--|---|---|---------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Les réveiller | <input type="checkbox"/> Les habiller | <input type="checkbox"/> Préparer le petit-déjeuner | <input type="checkbox"/> Les promener |
| <input type="checkbox"/> Jouer avec eux | <input type="checkbox"/> Préparer le dîner | <input type="checkbox"/> Surveiller les devoirs | <input type="checkbox"/> Les baigner |
| <input type="checkbox"/> Les accompagner à l'école / aux activités | <input type="checkbox"/> Aller les chercher à l'école / aux activités | | |

Autres, et commentaires :



Merci de préciser la nature des tâches familiales courantes demandées à l'au pair, ainsi que leur fréquence :

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Repassage enfants : _____ / semaine | <input type="checkbox"/> Poussières : _____ / semaine |
| <input type="checkbox"/> Rangement chambres enfants : _____ / semaine | <input type="checkbox"/> Aspirateur domicile : _____ / semaine |
| <input type="checkbox"/> Repas des enfants : _____ / semaine | <input type="checkbox"/> Lessive des enfants : _____ / semaine |
| <input type="checkbox"/> Aspirateur chambre enfants : _____ / semaine | <input type="checkbox"/> Autre : _____ : _____ / semaine |
| <input type="checkbox"/> Autre : _____ : _____ / semaine | <input type="checkbox"/> Autre : _____ : _____ / semaine |

5

Outre les tâches liées aux enfants et à sa vie au sein de votre famille, vous lui demanderez de :

- S'occuper des animaux Arroser les plantes Autre : _____

Pendant les vacances scolaires, les écoles de langues fermant pour la plupart, vous pouvez demander à votre au pair de faire des heures supplémentaires qui devront lui être rémunérées et/ou de vous accompagner en vacances et/ou de rester seule à la maison.

Dans tous les cas, si le planning est modifié, vous devrez en discuter préalablement avec elle/lui afin d'éviter tout malentendu.

Si vous avez déjà une visibilité sur l'organisation de certaines vacances scolaires, merci de le préciser ici :

Toussaint : _____

Noël : _____

Février : _____

Pâques : _____

Eté : _____

Votre au pair - son planning

Ce planning est destiné à vous aider à déterminer l'emploi du temps de votre au pair. Il est bien entendu que ce planning peut varier d'une semaine à l'autre. Cependant il doit refléter ce que vous attendez de votre au pair.

Toutes les plages horaires pendant lesquelles la personne au pair est tenue d'assurer une présence, active ou passive, doivent être prises en compte. Veuillez hachurer les heures de présence demandées, colorier les gardes occasionnelles (babysitting le samedi soir, par exemple), et laisser en blanc les plages horaires libres.

N'oubliez pas que pendant la phase d'adaptation il est rassurant pour l'au pair d'avoir un planning à suivre. N'hésitez pas à dicter vos demandes (jours de lessive, de repassage, de rangement, etc...). Lorsque votre au pair sera plus confortable et que vous aurez établi avec elle/lui une relation de confiance, il sera plus facile de laisser place à l'initiative et à la flexibilité.

Il est toujours plus facile d'assouplir un cadre un peu strict que l'inverse !

Si votre profession ne permet pas la réalisation d'un emploi du temps fixe, nous vous remercions de bien vouloir hachurer la totalité de l'emploi du temps, en laissant en blanc les plages horaires fixes que vous pourrez libérer pour que votre au pair se rende à ses cours de langue, et confirmer en commentaires le nombre d'heures de présence maximum demandées.



		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
6-7h	Enfants						
	Tâches ménagères						
7-8h	Enfants						
	Tâches ménagères						
8-9h	Enfants						
	Tâches ménagères						
9-10h	Enfants						
	Tâches ménagères						
10-11h	Enfants						
	Tâches ménagères						
11-12h	Enfants						
	Tâches ménagères						
12-13h	Enfants						
	Tâches ménagères						
13-14h	Enfants						
	Tâches ménagères						
14-15h	Enfants						
	Tâches ménagères						
15-16h	Enfants						
	Tâches ménagères						
16-17h	Enfants						
	Tâches ménagères						
17-18h	Enfants						
	Tâches ménagères						
18-19h	Enfants						
	Tâches ménagères						
19-20h	Enfants						
	Tâches ménagères						
20-21h	Enfants						
	Tâches ménagères						
Baby- Sitting							

Commentaires :

Avez-vous déjà employé un(e) au pair ? Oui Non

Comment avez-vous connu GOOD MORNING EUROPE ? _____

Nous vous remercions de bien vouloir joindre à ce formulaire d'inscription :

- Une lettre de présentation,
- Des photos de votre famille et de votre habitation,
- Le bulletin d'adhésion,
- Le contrat d'adhésion,
- Les chèques à l'ordre de GOOD MORNING EUROPE.

Je certifie que tous les renseignements ci-dessus sont exacts et complets.

Date : _____ Signature(s) : _____



GOOD MORNING EUROPE

Séjours Au Pair

Millepertuis E3 - 91940 Les Ulis

Tél. : + 33 (0)6 62 84 54 95

aupair@good-morning-europe.com

www.good-morning-europe.com

Bulletin d'adhésion 2015

NOM sous lequel vous avez souhaité que votre dossier soit classé.

Durée du placement souhaitée :

1 ou 2 mois l'été - Je joins

✓ 3 chèques au dossier, soit un chèque de 90€ et deux chèques de 190€.

Dans le cas où vous souhaiteriez continuer à bénéficier des services d'un(e) au pair après un placement initial de 1 ou 2 mois, vous devrez remplir un nouveau dossier et y joindre les chèques de frais de placement et de suivi correspondant à votre nouvelle demande.

3 à 12 mois - Je joins

✓ 3 chèques au dossier, soit un chèque de 90€ et deux chèques de 280€ (ou 140€ et 280€ si vous connaissez le/la jeune que vous souhaitez accueillir)

✓ 1 Chèque de 150€ si je souhaite orienter les recherches vers un(e) candidat(e) anglo-saxon(ne) ou européen(ne)

Constitution du dossier :

- Formulaire d'inscription pour l'accueil d'un(e) jeune fille/garçon au pair, daté et signé
- Une lettre de présentation de votre famille (vos passions, votre style de vie, vos attentes, ...)
- Des photos : des enfants, de toute la famille, de votre habitation si possible.
- Un exemplaire de ce bulletin d'adhésion daté et signé
- Un exemplaire du contrat d'adhésion daté et signé
- Vos chèques à l'ordre de GOOD MORNING EUROPE.

Ayant pris connaissance des conditions générales d'accueil énumérées dans les dossiers d'information et d'inscription, ainsi que dans le contrat d'adhésion de l'association GOOD MORNING EUROPE, nous soussignés déclarons en accepter le règlement. Nous déclarons également souhaiter adhérer à l'association GOOD MORNING EUROPE et renonçons à rechercher la responsabilité de celle-ci en cas de dommages et préjudices de toute nature causés par l'au pair (stagiaire aide familiale étrangère) pendant la durée du séjour.

La famille adhérente :

Date et signature (précédées de la mention « lu et approuvé ») :



Contrat d'adhésion

Il est convenu

entre GOOD MORNING EUROPE, prise en personne de sa présidente Madame Sandra MONGO SOM désignée comme l'association d'une part,

et Mr/Mme _____,

demeurant _____,

désigné comme la famille adhérente d'autre part,

l'engagement suivant :

1. Obligations des deux parties

D'une part l'association GOOD MORNING EUROPE s'engage à présenter un(e) ou des candidat(e)s à l'approbation de la famille adhérente. Bien que tous les efforts soient faits par l'association GOOD MORNING EUROPE pour garantir le respect d'intégrité et de fiabilité du personnel, l'association GOOD MORNING EUROPE ne pourrait être tenue, ni en partie ni en totalité, responsable en cas de pertes, dépenses, dommages ou inconvénients, causés à la famille adhérente ou à toute autre personne, résultant d'une défaillance d'un(e) candidat(e) dans l'exécution de sa tâche. En aucune circonstance, la responsabilité de l'association GOOD MORNING EUROPE ne pourra être mise en cause. L'association GOOD MORNING EUROPE agit exclusivement comme agent et donc seule la famille adhérente est tenue responsable de toutes les obligations légales. D'autre part, la famille adhérente s'engage à informer l'association GOOD MORNING EUROPE, sous 48 heures, de toute acceptation de candidature. La famille adhérente s'engage à respecter les obligations et devoirs décrits dans la brochure d'information GOOD MORNING EUROPE (tels que couvrir les frais médicaux de l'au pair, l'aider dans ses démarches administratives, respecter l'emploi du temps, lui permettre de suivre des cours de langue, etc...).

2. Droits de l'association

GOOD MORNING EUROPE se réserve le droit de :

- Refuser la demande de candidature d'une famille sans avoir à en donner le(s) motif(s).
- Interrompre ses services sans remboursement, même partiel, pour les motifs suivants :
 - ✓ Plaintes répétées de jeunes placé(e)s dans la famille,
 - ✓ Conditions d'accueil différentes de celles énoncées dans le dossier,
 - ✓ Retard ou défaut de versement de l'argent de poche à la personne placée au pair,
 - ✓ Dépassement important du nombre d'heures,
 - ✓ Renvoi abusif sans préavis ou sans l'accord de l'association GOOD MORNING EUROPE,
 - ✓ Problèmes ou mésentente familiale se répercutant sur l'accueil au pair.

3. Conditions financières

L'engagement d'un candidat par la famille adhérente entraîne l'acceptation des conditions financières fixées par l'association GOOD MORNING EUROPE. L'ouverture d'un dossier ne pourra se faire qu'après réception par l'association du formulaire d'inscription, du contrat d'adhésion signé, du bulletin d'adhésion signé et des trois chèques, le premier correspondant aux frais d'adhésion (en aucun cas remboursable), le second correspondant à la commission de placement (en aucun cas remboursable), et le troisième correspondant à la commission de suivi. A noter que le placement d'un(e) candidat(e) de langue maternelle anglaise et/ou membre de la CEE fera l'objet d'une facturation supplémentaire de 150€ sur les frais de placement.

L'encaissement des frais de placement et de suivi sera soumis aux règles suivantes :

- ✓ Encaissement du chèque de placement à la confirmation de la famille adhérente pour acceptation d'un(e) candidat(e).
- ✓ Encaissement du chèque de suivi à l'arrivée de l'au pair.
- ✓ Retour à la famille adhérente des chèques de placement et de suivi si l'association GOOD MORNING EUROPE ne présente aucun(e) candidat(e), et sur demande écrite de la famille.



- ✓ La famille adhérente est libre d'annuler sa demande de jeune fille/garçon au pair si elle a trouvé un autre mode de garde et que l'échange au pair ne l'intéresse plus. Seuls les frais d'adhésion seront retenus dans le cas où aucun(e) candidat(e) présenté(e) par l'association GOOD MORNING EUROPE n'a été préalablement accepté.
- ✓ En cas d'annulation de la part de la famille adhérente, après l'acceptation d'un(e) candidat(e), il ne sera procédé à aucun remboursement des frais de placement. seuls les frais de suivi pourront être retournés à la famille adhérente sur demande écrite de sa part.
- ✓ En cas de rupture de contrat de la part d'un(e) candidat(e) entre le 3^{ème} et le 6^{ème} mois suivant son arrivée (pour un placement de 3 à 12 mois), une facturation sera établie en fonction de la durée du séjour du nouveau candidat proposé et placé. Au-delà du 6^{ème} mois, les frais de placement et de suivi seront à nouveaux dus pour le placement d'un nouveau candidat (selon la nouvelle durée de placement demandée). Le remplacement d'un(e) candidat(e) anglophone ou européen(ne) fera l'objet d'une facturation supplémentaire de 150€.
- ✓ Si le candidat quitte son poste dans un délai de 60 jours suivant le début du contrat, pour des raisons autres que le non-suivi (par la famille d'accueil) des réglementations relatives au placement au pair, et qu'aucun candidat de remplacement n'est présenté à la famille dans le mois qui suit ce départ, il sera procédé à un remboursement de 50% des frais de suivi. Dans tous les cas, la famille adhérente devra en informer par écrit l'association GOOD MORNING EUROPE sous trois jours. Il ne sera procédé à aucun remboursement si la famille adhérente ne désire pas de remplacement ou si elle trouve elle-même un autre arrangement durant la période de recherche.

4. Véhicule

Une famille d'accueil mettant un véhicule à la disposition de l'au pair s'engage à contracter une assurance tous risques pour le véhicule prêté et ne prétendra à aucune indemnisation de la part de l'au pair en cas de dommages, si l'utilisation du véhicule est requise pour les services de la famille. En cas de dommages lors de l'utilisation pour ses loisirs, l'au pair pourra s'attendre à payer le montant de la franchise. Il appartient à la famille d'accueil d'informer l'au pair de toutes ces conditions. L'association GOOD MORNING EUROPE ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable dans le cas où l'expérience de conduite de l'au pair est insuffisante.

5. Visa

L'association GOOD MORNING EUROPE s'engage à aider les familles adhérentes dans les démarches administratives. Néanmoins, elle ne peut pas être tenue pour responsable des délais au niveau des DIRECCTE, des délais d'obtention des visas, des refus de visa, des retards de courriers de transporteurs, ou des événements politiques ou internationaux. En cas de refus de visa, l'association GOOD MORNING EUROPE mettra tout en œuvre pour proposer à la famille d'accueil un nouveau(elle) candidat(e) dans les plus brefs délais.

6. Contestations

Toute contestation pouvant naître de l'exécution du présent contrat sera de la compétence des tribunaux dans le ressort desquels se trouve le siège de l'association GOOD MORNING EUROPE.

L'association : GOOD MORNING EUROPE

Date et signature :

La famille adhérente :

Date et signature (précédées de la mention « lu et approuvé ») :